

N°18 juin 2018

Les Nouvelles de

Ségoufielle

La Gascogne Toulousaine



## CARNAVAL DE L'ÉCOLE





## Le mot du maire

Un village, c'est avant tout une communauté humaine avec ses espoirs et parfois ses déceptions, qui a comme objectif, le bien vivre ensemble, grâce au partage et au sens de la fraternité de chacun d'entre nous. Toutes ses valeurs, qui nous fédèrent, doivent être la marque d'un village dynamique et solidaire.

Dans ce cadre, j'ai toujours mis un point d'honneur avec l'ensemble de l'équipe municipale à mettre en corrélation les mots et les actes. C'est pourquoi, je souhaite vous faire part de l'ouverture d'une 8e classe pour les élèves du cycle élémentaire. Cette décision n'a pas été prise en raison d'un afflux récent d'enfants, les effectifs étant stables avec environ 190 élèves. Si cette mesure a été prise, c'est pour éviter d'avoir des classes élémentaires surchargées. Nous passerons ainsi d'une moyenne de 30 à 24 élèves par classe. Ce choix contribuera à une meilleure qualité de travail pour les enseignants, ainsi que pour les enfants.

Le vote du budget est également un moment important de la vie du village, il définit les perspectives d'investissement et de fonctionnement de la commune. Dans ce contexte, il est nécessaire d'indiquer que depuis 2014, date de la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, la dotation de l'État a baissé de 25 %. Il est clair que cette politique de désinvestissement concourt à l'appauvrissement des finances locales, ainsi qu'à notre capacité d'investissement. Afin de faire face à ces difficultés, et afin de maintenir des services communaux de qualité, nous avons décidé à l'unanimité lors du dernier conseil municipal, une augmentation de 1 point de fiscalité, tout en restant vigilant sur les charges de fonctionnement. Les différents comptes et orientations budgétaires que vous retrouverez dans ce bulletin sont le fruit d'un travail de gestion rigoureux de la part des services municipaux et des élus. Dans ce contexte difficile, le budget qui a été voté témoigne de notre exigence, concernant la maîtrise des dépenses publiques ainsi que le souci constant de veiller à la qualité de vie de l'ensemble de la population. Je tiens également à vous exprimer sur un plan plus général, ma totale satisfaction, depuis mon entrée en fonction concernant l'énergie, la passion, l'altruisme et l'efficacité que mobilisent notre équipe et les perspectives positives qui s'offrent à notre beau village.

Je vous souhaite à toutes et à tous des vacances d'été relaxantes qui vous permettront de prendre un repos bien mérité après une année de travail parfois compliquée et difficile.

**Georges Belou**  
**Maire de Ségoufielle**



## LE CARNAVAL DES ENFANTS : UNE FÊTE FAMILIALE TRÈS RÉUSSIE !

Les élèves des sept classes de la commune ont participé à cette nouvelle édition du carnaval de l'école. Les enfants ont réalisé des animaux fantastiques issus de leur imagination, avec l'aide du personnel enseignant. Le défilé a commencé à 14h30 le vendredi 13 avril dernier, les enfants ont fait le tour du village en chantant des chansons en occitan. L'après-midi s'est terminée avec un adieu à Monsieur Carnaval, réalisé avec l'équipe de l'Alae. Jugé par un vrai tribunal pour enfants que nous devons féliciter pour leur prestation, il n'a pas pu être brûlé, comme le veut la tradition, à cause d'un vent assez violent.

Un grand bravo à tous les participants, les enfants, l'ensemble du personnel périscolaire, les parents et les enseignants présents lors de cette journée. Merci à l'APES qui une fois de plus nous a aidé à assurer la sécurité tout au long du parcours, et nous a permis de réussir cette manifestation.



# Carnaval des enfants



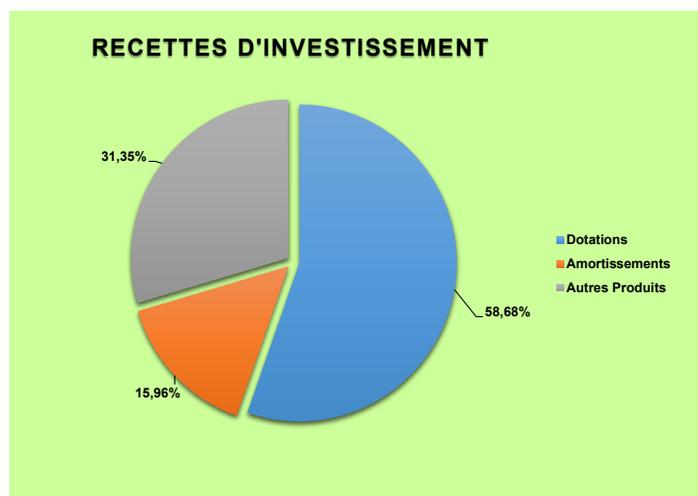
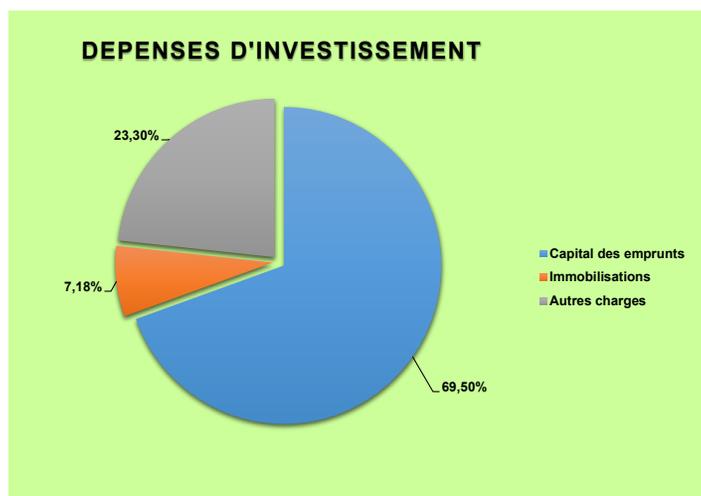
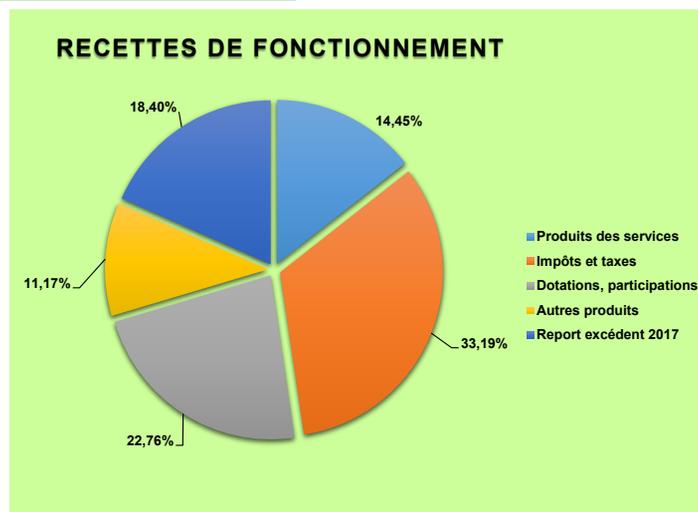
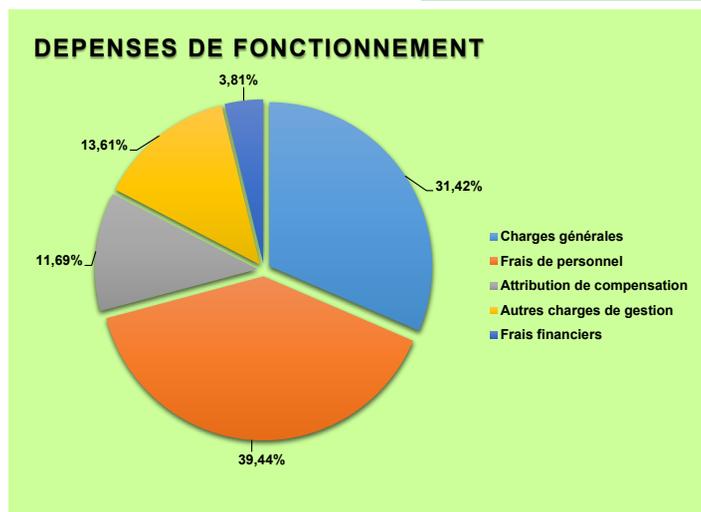
# Budget communal

Le budget 2018 a été discuté à la commission des finances du 28 Mars dernier et pensé poste par poste avec beaucoup de rigueur en fonction des dépenses réalisées en 2017. Il est en baisse de 2.44% pour ce qui concerne le fonctionnement des services. C'est la deuxième année consécutive que notre fonctionnement est revu à la baisse afin de maîtriser au plus juste nos

dépenses.

Il faut préciser en outre que nous avons une baisse significative (-60 000.00€) dans le chapitre «Dotations»,provenant essentiellement du fait que nous n'avons plus de versement de la CAF pour la jeunesse.

Budget de fonctionnement : 1 131 520 euros  
Budget d'investissement : 126 890 euros



Afin de ne pas mettre en difficulté notre budget, de maintenir un service public de qualité pour le village, et malgré la rigueur avec laquelle a été préparé ce budget, nous avons dû modifier les taux d'imposition ainsi :

⇒ 19.5 pour la taxe d'habitation (18.50 en 2017))

⇒ 32 pour le foncier bâti (31 en 2017)

⇒ 130 pour le foncier non bâti (129 en 2017)

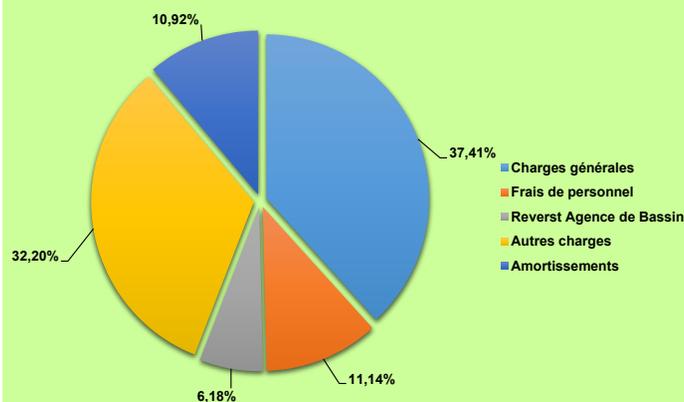
Cette hausse des taux va correspondre à une recette supplémentaire d'environ 11 000.00€.

Il faut également préciser que ce budget a été adopté à l'unanimité au dernier conseil municipal

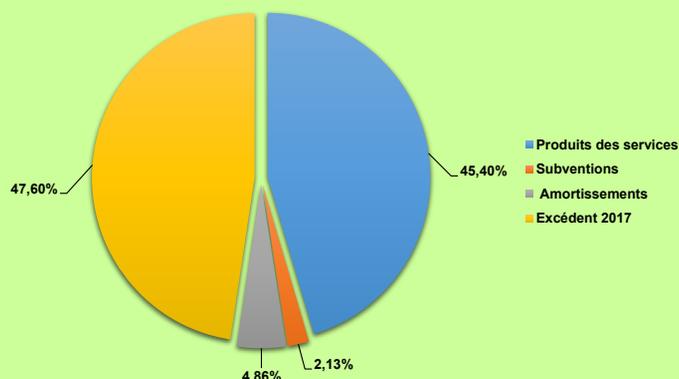
# Budget de l'eau

Budget de fonctionnement : 469 105 euros  
Budget d'investissement : 390 305

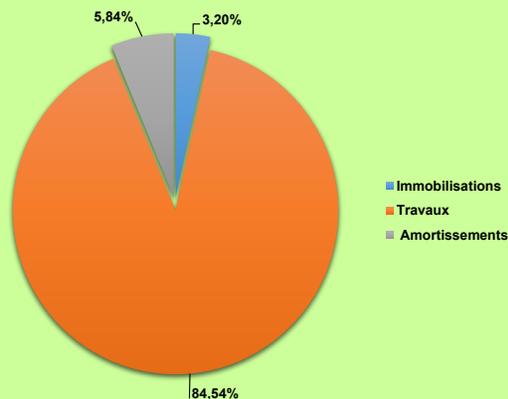
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



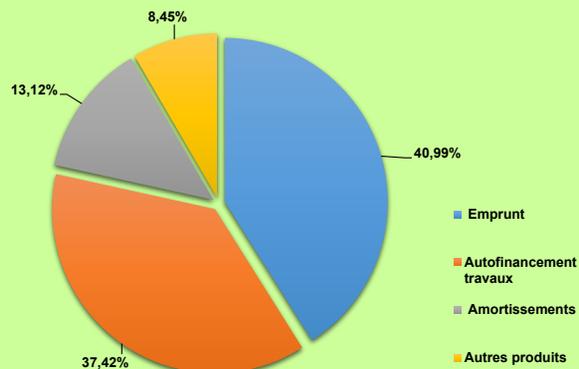
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## DEPENSES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENT



Compte tenu des travaux importants (300 000 euros HT environ) à réaliser sur les bassins de roseaux à la station d'épuration (réhabilitation complète du 1<sup>er</sup> étage et mise en place d'un dégrilloir automatique), et malgré une part d'autofinancement de près de 50% de notre budget, nous devons augmenter sensiblement le prix de l'eau et de ses composantes. A savoir :

⇒ Consommation assainissement : 1.15€/m<sup>3</sup>

⇒ Taxe assainissement : 88.00€/an

En outre, la taxe de pollution et la taxe de modernisation des réseaux ont été réévaluées par l'Agence de bassin et dont nous ne sommes que prestataires :

⇒ Location compteur : 34.00€/an

⇒ Taxe de pollution : 0.33€/m<sup>3</sup>

⇒ Consommation eau : 0.95€/m<sup>3</sup>

⇒ Taxe de modernisation des réseaux : 0.25€/m<sup>3</sup>

# Taxe d'habitation

Pour faire suite aux engagements du Président de la République sur la taxe d'habitation, il est instauré à compter de 2018, un nouveau dégrèvement qui, s'ajoutant aux exonérations déjà existantes, permettra à environ 80% des foyers (au plan national) d'être dispensés du paiement de la taxe d'habitation au titre de leur résidence principale d'ici 2020. Sachant qu'à l'heure actuelle, environ 15% des ménages n'acquittent pas de TH compte tenu des mécanismes d'exonérations en vigueur.



## LES OBJECTIFS AFFICHÉS DE LA RÉFORME :

- Revaloriser le pouvoir d'achat des ménages des classes moyennes
- Limiter les écarts de cotisations TH sur les différents territoires, en assurant à des ménages dont les revenus seraient identiques, un traitement harmonisé au regard de la TH, gommant ainsi les effets taux et écart des valeurs locatives selon le lieu de résidence.

## LES GRANDS PRINCIPES DU DISPOSITIF :

- Dégrèvement mis en place à compter du 1er Janvier 2018
- A l'horizon 2020, environ 80% des contribuables soumis actuellement à la TH seront dégrévés
- 20% des contribuables continueront à s'acquitter de leur TH
- La prise en charge de l'État correspondra à une réduction de la cotisation TH des contribuables de 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% à partir de 2020.

Pour bénéficier du dégrèvement qui sera mis en place par l'État, les foyers fiscaux devront disposer d'un revenu fiscal qui n'excède pas les plafonds ci-dessous :

### PROFIL DU CONTRIBUABLE

### REVENU FISCAL POUR BÉNÉFICIER D'UN DÉGRÈVEMENT INTÉGRAL (€)

Personne seule .....	27 000
Couple sans personne à charge .....	43 000
Couple avec 1 enfant .....	49 000
Couple avec 2 enfants .....	55 000
Couple avec 3 enfants .....	67 000
Famille monoparentale avec 1 enfant .....	35 000
Famille monoparentale avec 2 enfants .....	43 000
Famille monoparentale avec 3 enfants .....	55 000

En vue de limiter les effets de seuils, il est prévu la mise en place d'un dégrèvement partiel pour les contribuables dont les revenus sont supérieurs aux niveaux évoqués précédemment, mais qui n'excède pas ceux présentés ci-après.

Personne seule .....	27 000 <Revenu fiscal de référence<28 000
Couple sans personne à charge .....	43 000 <Revenu fiscal de référence<45 000
Couple avec 1 enfant .....	49 000 <Revenu fiscal de référence<51 000
Couple avec 2 enfants .....	55 000 <Revenu fiscal de référence<57 000
Couple avec 3 enfants .....	67 000 <Revenu fiscal de référence<69 000
Famille monoparentale avec 1 enfant .....	35 000 <Revenu fiscal de référence<36 500
Famille monoparentale avec 2 enfants .....	43 000 <Revenu fiscal de référence<45 000
Famille monoparentale avec 3 enfants .....	55 000 <Revenu fiscal de référence<57 000

Le dégrèvement pris en charge par l'État prendra comme référence les éléments suivants de la situation 2017 :

- Les taux d'imposition communaux
- Les politiques d'abattements de la TH communale et intercommunale

**DANS LE CAS OÙ LA COMMUNE OU LA COMMUNAUTÉ RELÈVE SA TH OU RÉDUIT LE NIVEAU DES ABATTEMENTS, LE DÉGRÈVEMENT PRIS EN CHARGE PAR L'ÉTAT SE LIMITERA À LA SITUATION 2017. CE QUI SIGNIFIE QUE LE CONTRIBUABLE ACQUITTERA L'ENSEMBLE DES AUGMENTATIONS FUTURES.**

# Informations locales

## STATION D'ÉPURATION

Début des travaux au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2018. Il n'y aura aucun impact sur la vie quotidienne.

## TRAVAUX

Réfection de l'entrée du lotissement «les Jardins du Clocher».

## INSTALLATION D'UN NOUVEAU RESTAURANT

Au centre commercial «Sabathé», un nouveau restaurant a ouvert ses portes. Il se nomme : « Au p'tit Bistro »

## RÉNOVATION

La rénovation du chemin de la Forge et de Bordeneuve est à l'étude.

## 2<sup>ÈME</sup> SALON DU BIEN-ÊTRE LE 25 MARS

Le 2<sup>ème</sup> Salon Art et Bien-être, organisé par l'Association Ressource, s'est déroulé à Ségoufielle le Dimanche 25 mars 2018. Cette année, il a pris un peu plus d'ampleur, grâce au chapiteau devant la Mairie, qui a permis à un plus grand nombre d'exposants de s'installer, en complément de la Salle des Associations et du Foyer Rural. De nombreux thérapeutes et artistes (40 au total) ont ainsi pu faire connaître leurs pratiques, proposer des conférences et des ateliers-découvertes. Comme l'an dernier, le Salon a rencontré un vif succès, et les visiteurs étaient nombreux, certains venus même de Toulouse ou Colomiers.



## Interview de Sandrine Péralez nouvelle employée communale



### *D'où êtes-vous native ?*

Je suis née en Charente, je suis arrivée en Occitanie en 2011.

### *Pourquoi avoir choisi la commune de Ségoufielle pour continuer votre activité professionnelle ?*

Compte-tenu de notre volonté de faire construire à Samatan dans le Gers, il devenait plus facile de venir travailler à Ségoufielle que de continuer à aller en proche banlieue toulousaine.

### *Quel va être votre rôle au sein de la collectivité ?*

C'est un poste qui englobe beaucoup de secteurs, comme, les finances, la comptabilité, les Relations Humaines, l'urbanisme, l'accueil, etc. En clair, c'est un poste où il faut être polyvalent et surtout à l'écoute des administrés. Je suis très heureuse de pouvoir être au contact de la population, afin d'aider et de répondre aux différentes sollicitations.

### *Depuis combien de temps êtes-vous fonctionnaire territoriale ?*

J'ai commencé en février 2005, dans le département de la Haute-Vienne, au Conseil Départemental.

### *Comment concevez-vous votre fonction ?*

J'aborde ce nouveau poste sous l'angle de l'enrichissement personnel et professionnel, dans une commune dynamique à dimension humaine.

# Commémoration du 8 mai

Le devoir de mémoire des écoliers lors de la cérémonie du 8 mai 2018.

Grâce à l'initiative de la municipalité et des enseignantes de l'école primaire, les enfants ont participé avec les anciens combattants et les autorités civiles à la cérémonie du 8 mai 1945. Lors de cette commémoration les enfants ont lu un texte et ont chanté en cœur l'hymne national. Leur présence symbolise le devoir de mémoire des nouvelles générations par rapport au sacrifice des soldats et des résistants.



## État civil

### Mariages

- Monsieur BELOU Georges et Mme GUILLEMET Caroline le 10 Février 2018
- Monsieur PRAEGER Mathieu et Mme DE BALBY DE VERNON Audrey le 17 Février 2018
- Monsieur LAURENDON Olivier et Madame Elodie DELTHEIL Le 12 mai 2018

### Naissances

- LAYE Eliott le 20 janvier 2018
- ZIANE SELVE Jenna le 12 février 2018
- FERET/BATTISTUTA Anna Lucie le 24 mai 2018
- SANCHO Louise le 28 mai 2018

## Mariage du Maire de la commune

Le 10 février dernier a eu lieu une union un peu particulière, puisque Monsieur Georges Belou, Maire de la commune et Madame Caroline Guillemet ont convolé en justes noces. Cela fut une cérémonie émouvante ou même le soleil d'hiver a été de la partie. Cette journée un peu spéciale a vu l'édile ségoufielloise traverser le miroir pour s'asseoir sur le siège des jeunes mariés. Nous leur souhaitons à tous deux tout le bonheur du monde, en espérant qu'un jour, ils aient le temps, après s'être dit oui pour la vie, d'aller faire un voyage de noce. Longue et belle vie à Georges et Caroline.

## Agenda

Le 29 juin aura lieu la fête de l'école  
Fête locale les 14, 15 et 16 Septembre